

PLAN DE COURS

**Département de sociologie
Université du Québec à Montréal**

Sigle : SOC1231 **Groupe :** 20
Titre : Sociologie du racisme
Session : Automne 2021
Enseignant : Amín Pérez
Téléphone : (514) 987-3000 poste 8528
Bureau : A-5025
Courriel : perez_vargas.raul_amin@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

Descriptif

Ce cours propose une introduction à l'étude de la racialisation et ses effets dans la stratification du monde social. Il aborde la « race » comme une construction sociale et historique, et décrypte ses logiques d'assignation, de différenciation et d'infériorisation à l'œuvre dans la production des hiérarchies entre les groupes sociaux. Le cours est structuré en trois blocs thématiques. Un premier bloc se penche sur les fondements d'une sociologie du racisme et sur la genèse de l'ordre racial à travers l'étude des rapports de pouvoir imposés par l'esclavage et la colonisation. Un deuxième bloc déplace le regard sur les reconfigurations contemporaines de ces formes de domination qui essentialisent, déposèdent, exploitent et marginalisent de populations en raison de l'origine ethnique, couleur de la peau, culture, phénotype ou religion. Il est question de rendre visible les frontières et les inégalités produites par la racialisation, et de restituer les expériences qu'elle engendre. Enfin, un troisième bloc se consacre à l'étude de la racialisation dans trois institutions : la police, la justice et les prisons. Ce cours cherche ainsi à offrir des outils critiques sur les fondements des privilèges et injustices régissant nos sociétés.

Objectifs

- Offrir des regards sociologiques (théoriques et empiriques) capables d'expliquer comment et pourquoi certaines populations reçoivent systématiquement un traitement différencié et inégalitaire, ont plus d'obstacles et de barrières à franchir et occupent une place reléguée ou font l'objet de préjugés.
- Rendre visible les formes de domination multiples dans la production des inégalités et des frontières citoyennes.
- Élucider les tensions et les contradictions que la racialisation peut engendrer.
- Construire des nouvelles réflexions sur le monde dans lequel nous vivons.

Organisation du cours

Le cours est organisé de façon thématique. La plupart des textes à lire sont interdépendants et contribueront – au fur et à mesure des séances – à une analyse plus fine du processus de racialisation.

Les séances seront structurées de la façon suivante. Premièrement, le cours s'ouvre par une présentation de l'objet d'étude. On revisitera les grandes lignes de la littérature scientifique autour de la thématique abordée, en replaçant le contexte dans lequel ces travaux ont émergé et en analysant toujours leurs approches à partir de cas concrets. Deuxièmement, le cours se poursuit par un échange interactif en classe fondé sur la lecture du texte assigné par séance (section « Étude de cas ») ou éventuellement d'un autre matériel (texte ou film).

La classe se réunit tous les lundis de 18h à 21h. La présence et la participation active aux discussions sur la base d'une lecture attentive des textes sont indispensables. Vous devez être à l'heure et vous assurer de signer la feuille de présence. Enfin, vous devez être concentré.es (l'utilisation de téléphones cellulaires n'est pas permise) et respectueux.ses en cours.

Modalités d'évaluation

L'engagement actif aux activités pédagogiques individuelles et collectives est nécessaire. D'une part, cet engagement est fait sur la base d'un travail de préparation de la séance (lecture attentive de textes, visionnage de vidéos, réponses aux questions hebdomadaires, etc.) ; d'autre part, sur la participation active aux discussions collectives. De même, il est nécessaire de réaliser des travaux individuels écrits.

L'évaluation est donc composée de la façon suivante :

- Préparation du cours et participation en classe :

- Travail et préparation hebdomadaire personnels des matériaux et des devoirs assignés par séance. Il est indispensable de faire le travail de préparation (lecture de textes, etc.) afin de vous engager dans les discussions collectives, et de répondre à une ou deux questions autour du texte (« Étude de cas ») avant la séance. Cette réponse est individuelle et devra être déposée sur Moodle. La question sera précisée à l'avance. Elle vous servira de base pour votre participation en cours. Un moment « débat » est programmé après la section « magistrale » du cours. Il s'agira notamment d'échanger de manière critique et collective sur l'objet d'étude du texte et de la séance, à partir des éléments de réflexion vus en cours et des exemples concrets issus de la réalité locale et/ou internationale. 20%

-Travaux personnels :

- Examen de mi-session (en classe) : Questions à développement sur la matière abordée en classe. Les critères de cet exercice seront précisés en classe. Cet examen aura lieu le 1^{er} novembre et a une valeur de 30%.
- Travail de recherche : Vous allez étudier sociologiquement la problématique liée au racisme qui vous intéresse le plus, en utilisant les idées tirées des lectures et des échanges que nous aurons au long du semestre. Ce travail a deux volets :
 - 1) Problématique de recherche : intégrant 5 références bibliographiques commentées très brièvement (entre 400 et 450 mots, soit une page sans interligne, vous devez respecter cette longueur). Il s'agit de définir brièvement votre objet de recherche, les questions et les hypothèses qu'il compte aborder, et les matériaux et travaux sur lesquels il compte s'appuyer. Des consignes plus précises seront données le 20 septembre. La date de rendu de ce travail est le 18 octobre. Ce travail écrit a une valeur de 10%.
 - 2) Travail final de recherche : Approfondissement et développement de votre problématique de recherche. En raison de circonstances sanitaires actuelles, qui rendent difficile la réalisation directe de la recherche, ce travail peut s'appuyer sur un corpus original de matériaux (analyses de discours, statistiques institutionnelles, travaux sociologiques, rapports

scientifiques, etc.) que vous allez étudier en mobilisant de concepts et de travaux sociologiques. Le travail de recherche doit compter entre 4000-4500 mots (maximum : 10-11 pages, interligne 1,5), bibliographie non incluse (la bibliographie en fin de travail est fondée sur les sources utilisées dans le travail). Vos analyses doivent être toujours *empiriquement fondées*. Ce travail est à restituer en versions papier et électronique le 20 décembre (au plus tard). Pour cette recherche, il est fortement recommandé de vous appuyer - entre autres - sur les matériaux analysés en cours (« lectures du cours » ; « étude de cas »), ainsi que sur les « lectures complémentaires » et d'autres études (la bibliothèque de l'UQÀM possède un excellent fonds documentaire numérique, et nous allons aussi vous fournir une liste des ressources électroniques). Ce travail écrit a une valeur de 40%.

** Notez que l'implication hebdomadaire dans le cours est indispensable pour votre apprentissage, la réalisation de différents travaux et la validation finale de ce cours. La succession des travaux personnels et de discussion collective est faite sur la base d'une connaissance cumulative. Elle vous permettra de faire avancer vos réflexions et vos méthodes à chaque étape du travail autour des questions sur le processus de racialisation. D'où l'intérêt de bien travailler de façon continue.

Retards : les consignes des travaux seront précisées suffisamment à l'avance afin de vous donner le temps de les réaliser. Afin de ne pas perdre de points, veuillez respecter les consignes et les dates de remises des travaux.

La note finale est basée sur votre :

- Travail et participation hebdomadaire en classe : 20%
- Examen de mi-session : 30%
- Problématique de recherche : 10%
- Travail final de recherche : 40 %

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Barème de notation au 1^{er} cycle

<u>Lettres</u>	<u>Signification</u>	<u>Pourcentage</u>
A +	Excellent	90 - 100
A	Excellent	85 - 89,9
A -	Excellent	80 - 84,9
B +	Très bon	77 - 79,9
B	Très bon	73 - 76,9
B -	Très bon	70 - 72,9
C +	Bon	65 - 69,9
C	Bon	60 - 64,9
C -	Bon	57 - 59,9
D +	Passable	54 - 56,9
D	Passable	50 - 53,9
E	Échec	0 - 49,9

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Matériel de cours

L'intégralité de textes (« études de cas ») sont disponibles sur Moodle. Selon les besoins des séances, d'autres textes pourraient être ajoutés et seront accessibles sur Moodle. Pour compléter les travaux de recherche ou mieux approfondir les analyses présentées en cours, vous pouvez vous documenter auprès du Service des bibliothèques de l'UQAM. Une liste de plateformes numériques (contenant de revues en sciences sociales) sera également fournie pour faciliter votre travail de recherche bibliographique.

Disponibilité

Pour toute question, vous pouvez de préférence échanger avec moi pendant les horaires du cours. En dehors de ce cadre, et si nécessaire, une autre permanence sera assurée dans mon bureau les jeudis entre 9h30-10h30. Me contacter par courriel (perez_vargas.raul_amin@uqam.ca) pour planifier les rendez-vous. De même, pour toute

question pratique autour des activités et travaux à rendre, vous pouvez contacter directement l'auxiliaire d'enseignement.

* **Attention** : Lors de la première séance, une période de 20-30 minutes sera consacrée à s'accorder collectivement sur l'entente d'évaluation. Elle sera soumise au vote et sera signée par deux personnes étudiantes. Cette entente signée demeurera disponible sur notre espace Moodle. De même, une période similaire sera consacrée à l'évaluation de l'enseignement (le 29 novembre ou le 6 décembre, à *préciser*).

Aperçu des séances

13 septembre : **Présentation du cours**

- Présentation du plan de cours
- Adoption de l'entente d'évaluation
- Consignes de travail

Bloc I : Aux origines de l'ordre racial. *Exploitation, deshumanisation et exclusion*

20 septembre : **Principes d'une sociologie du racisme**

Lecture du cours :

- Brubaker, Rogers (2001). « Au-delà de l' "identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, no. 4, p. 66-85.

Étude de cas :

- Guillaumin, Colette. (1977), « Race et nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Phuriel*, n° 11, p. 39-55.

Lectures complémentaires :

- Césaire, Aimé (1955). *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine.
- Grenier, Line. (1983). « Sous la rubrique des objets perdus, une réflexion méthodologique sur le racisme ». *Sociologie et sociétés*, 15(2), p. 147-154.
- Rhéaume, Jacques. (2017). « L'ethnicité, l'intervention et l'interculturalité ». *Alterstice*, 7(1), p. 77-87.

27 septembre : **Esclavages et Colonisations**

Lecture du cours :

- Tolentino Dipp, Hugo (1984). *Origines du préjugé racial aux Amériques*, Robert Laffont.
- Michel, Aurélia (2020). *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial*, Seuil.

Étude de cas :

- Zinn, Howard (2002). « Christophe Colomb, les Indiens et le progrès de l'humanité », *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Agone, p. 5-30.

Lectures complémentaires :

- Zinn, Howard. « Vers la ségrégation raciale », *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Agone, 2002, p. 31-49.
- El-Lahib, Yahya. (2015). "The Inadmissible "Other": Discourses of Ableism and Colonialism in Canadian Immigration", *Journal of Progressive Human Services*, 26:3, p. 209-228.

Film :

- *Les routes de l'esclavage* (2018), par Daniel Cattier, Juan Gélas, Fanny Glissant

4 octobre : **Race et Nation**

Lecture du cours :

- Balibar Étienne et Wallerstein Immanuel (1988), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.

Étude de cas :

- Salée, Daniel. (2005). « Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois. Éléments pour une ré-analyse », *Nouvelles pratiques sociales*, Volume 17, numéro 2, p. 54-74.

Lectures complémentaires :

- Brieg Capitaine. (2018), « Expressions ordinaires et politiques du racisme anti-autochtone au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. L, N.2, automne, p. 77-99.
- Guillaumin Colette (2002), « Majoritaire et minoritaires », in *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard, p. 83-92.
- Hall Stuart (2019). *Race, ethnicité, nation. Le triangle fatal*, Éditions Amsterdam.
- Saada, Emmanuelle. « 3. Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », Éric Fassin éd., *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. La Découverte, 2006, p. 55-71.

11 octobre : **Action de Grâce**

Bloc II : Racialisations. Représentations, hiérarchies et expériences

18 octobre : **Approches critiques de la race**

Lecture du cours :

- Bessone Magali (2017) « Quelle place pour la critique dans les théories critiques de la race ? », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 3, p. 359-376.
- Fassin, E. (2015). « D'un langage l'autre : L'intersectionnalité comme traduction », *Raisons politiques*, 58(2), 9.

Étude de cas :

- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, n° 39(2), p. 51-82.

Lectures complémentaires :

- Elsa Galerand et Danièle Kergoat, « Consubstantialité vs intersectionnalité ? A propos de l'imbrication des rapports sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 26, n. 2, p. 44-61.
- Karki, C. K. (2021). "Diasporas intersect in Turtle Island: examining diasporic intersectionality in Canada from critical race, postcolonial and Indigenous perspectives", *Diaspora Studies*, 14:2, p. 143-160.
- Habib, E-H, Lee, E. J. (2016). « LGBTQ racisés : frontières identitaires et barrières structurelles ». *Alterstice*, 6 (2), p. 12-27.

25 octobre : Semaine de lecture

1^{er} novembre : **Examen de mi session**

8 novembre : **Racisme systémique**

Lecture du cours :

- Eid, P. (2012). Les inégalités « ethnoraciales » dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination. *Recherches sociographiques*, 53 (2), p. 415-450.

Étude de cas :

- Chicha, M. T. (2012). « Discrimination systémique et intersectionnalité : La déqualification des immigrantes à Montréal », *Canadian Journal of Women and the Law*, 24(1), p. 82-113.

Lectures complémentaires :

- Asal, Houda (2014). « Islamophobie : La fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, PUF, vo. 5, p. 13-29.
- Salamanca Cardona, Manuel (2018). « Les agences de placement à Montréal et le travail immigrant : une composante du racisme systémique au Québec ? », *Sociologie et sociétés*, p. 49-76.
- Zoglami Khaoula (2020). « Qui peut témoigner ? Présences indésirables et paroles sous surveillance », in Leila Celis, Dia Dabby, Dominique Leydet, Vincent Romani, *Modération ou extrémisme ? Regards critiques sur la loi 21*, Presses de l'Université de Laval, p. 195-208.

15 novembre : **Identifications, tensions et inégalités**

Lectures du cours :

- Monk, Ellis P. Jr. (2015). "The Cost of Color: Skin Color, Discrimination, and Health among African-Americans", *American Journal of Sociology*, Vol. 121, No. 2 (September), p. 396-444.

Étude de cas :

- Randol Contreras. "Standpoint Purgatorio: Liminal Fear and Danger in Studying the 'Black and Brown' Tension in Los Angeles." In *Violence at the Urban Margins*. Eds. Javier Auyero, Philippe Bourgois, and Nancy Scheper-Hughes. New York: Oxford University Press, p. 249 - 264.

Lectures complémentaires :

- Bosa, Bastien. « La ségrégation en action : les Aborigènes de l'école de Nambucca Heads (NSW) », *Genèses*, vol. 69, no. 4, 2007, p. 70-91.
- Brubaker, Rogers. (2002). "Ethnicity Without Groups", *European Journal of Sociology*, Cambridge, vol.43, n.2, p. 163-189.
- Bourgois, Philippe et Shonberg Jeff (2005). « Un 'apartheid intime'. Dimensions ethniques de 'habitus chez les toxicomanes sans-abris de San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n.160, p. 32-45.
- Davina D. Rousell & Audrey R. Giles (2012). "Leadership, power and racism: lifeguards' influences on Aboriginal people's experiences at a Northern Canadian aquatic facility", *Leisure Studies*, 31:4, p. 409-428.
- Michael Ungar, Kristin Hadfield, Amarnath Amarasingam, Sarah Morgan & Michele Grossman (2018). "The association between discrimination and violence among Somali Canadian youth", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44:13, p. 2273-2285.

22 novembre : **Racismes dans les « Suds »**

Lecture du cours :

- Monk, Ellis P. Jr. (2016). “The Consequences of ‘Race and Color’ in Brazil”, *Social Problems*, 63, p. 413-430.

Étude de cas :

- Wooding, Bridget (2018). « Haitian Immigrants and Their Descendants Born in the Dominican Republic », *Oxford Research Encyclopedia of Latin American History*.

29 novembre : **Résiliances et combats pour la dignité**

Lecture du cours :

- W.E.B. Du Bois (2007), « Sur nos luttes spirituelles », in *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte.

Étude de cas :

- Lamont, Michèle, Jessica S. Welburn, et Crystal M. Fleming. « Réactions à la discrimination raciale et résilience sociale dans le contexte néolibéral aux États-Unis », *Informations sociales*, vol. 177, no. 3, 2013, p. 76-84.

Documents complémentaires :

- Baldwin, James (2015). *Chassés de la lumière. 1967-1971*, Ypsilon Editeur.
- Itzigsohn José et Brown Karida L. (2020). *The Sociology of W.E.B. Du Bois. Racialized Modernity and The Global Color line*, New York, New York University Press.
- Chamberland, M. & Le Bossé, Y. (2014). « Rendre visible l’invisible : savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d’organisations communautaires ». *Alterstice*, 4(1), p. 31-44.

-Film :

« I am not your negro » (Raoul Peck)

Bloc III : Surveiller et Punir à l'ère néolibérale

6 décembre : **Police**

Lecture du cours :

- Armony Victor, Haassaoui Mariam, Mulone Massimiliano (2019), *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées. Analyse des données du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) et élaboration d'indicateurs de suivi en matière de profilage racial*. Rapport remis au SPVM

Étude de cas :

- Jobard, F. (2006), « Police, justice et discriminations raciales », in D. Fassin et E. Fassin, *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, La Découverte, p. 211-229.

Lecture complémentaire :

- Fassin, D. (2014). Pouvoir discrétionnaire et politiques sécuritaires : Le chèque en gris de l'État à la police. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 201-202(1-2), p. 72-86.

13 décembre : **Justice et Prisons**

Lectures du cours :

- Ellis P. Monk. (2019). "The color of punishment: African Americans, skin tone, and the criminal justice system", *Ethnic and Racial Studies*, 42:10, p. 1593-1612.

Étude de cas :

- Wacquant Loïc (2005). "De l'esclavage à l'emprisonnement de masse. Notes pour repenser la 'question raciale' aux États-Unis," in Patrick Weil and Stéphane Foix (éds.), *L'Esclavage, la colonisation, et après*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, p. 247-274.

Film :

- 13th, Ava DuVernay

Lectures complémentaires :

- Jobard, F. & Névanen, S. (2007). "La couleur du jugement : Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005)". *Revue française de sociologie*, vol. 48(2), p. 243-272.
- Wacquant, Loïc. (2001). « Symbiose fatale: Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(4), p. 31-52.
- Wacquant, Loïc. (1999). « Des 'ennemis commodes' : Étrangers et immigrés dans les prisons d'Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 129, p. 63-67.

- Kaytaz, E. S. et Silverman, S. J. (2020) Examining the ‘National Risk Assessment for Detention’ process: an intersectional analysis of detaining ‘dangerousness’ in Canada. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, publié en ligne le 20 novembre 2020.


20 décembre : **Discussion collective sur travaux de recherche et Ouvertures**

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp611NQb0-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNkICUlhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4U0JXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolèrera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQÀM | **Faculté des sciences humaines**

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca